

**DÉPARTEMENT**  
**Saône et Loire**

Séance du 08 avril 2026

**Date : 08/04/2026**

**Numéro : 25-2026**

Afférents au Conseil Municipal : 19  
En exercice : 19  
Présents : 15  
Absents excusés : 3  
Absents non excusés : 1  
Retard : 0  
Pouvoirs : 3  
Pris part à la délibération : 18

**DATE DE LA CONVOCATION**

**27/03/2026**

**DATE D’AFFICHAGE**

**23/04/2026**

L’an deux mille vingt-six, le 08 avril à Vingt heures et zéro minute,  
Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s’est  
réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de : Madame Marie-Claire DILLY.

Présents : Mmes HELENA Fernande, DUPLAN Aurélie, HUARD BURTIN  
Karine, JOBARD Claudie, MECHET Françoise, PERIER Pascale, Mrs  
NEVORET Gérald, SUBIRANIN Daniel, DUPLUS Nicolas, GUICHARD  
Alexandre, COLIN Rémy, LECUELLE Antonin, SIRANDRE Jean-François,  
STRUB Ilane.

Absents excusés : Mmes DUPLAN Aurélie, FOURRIER Pauline, DUJARIC  
Pauline

Absents non excusés : M. DE SOUSA José,

Pouvoirs : Mme CORDEROT Béatrice a donné pouvoir à M. NEVORET  
Gérald,

Mme DUJARIC Pauline a donné pouvoir à Mme DUPLAN

Aurélie.

Mme FOURRIER Pauline a donné pouvoir à Mme DILLY Marie-

Claire.

Retard : néant

Secrétaire de séance : Gérald NEVORET

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le 21/04/2026

ID : 071-217101708-20260408-25\_2026-DE



**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION**

**Syndicat Intercommunal des Eaux de la Basse Dheune- Désignation  
représentants**

Mme Le Maire expose au conseil municipal que le Syndicat  
Intercommunal des Eaux de la Basse Dheune, crée en 1946, assure  
l’approvisionnement en eau potable et la gestion du réseau.

Adhèrent à ce syndicat les communes de :

- Bragny sur Saône
- Ecuelles
- Palleau
- Saint Gervais en Vallière
- Saint Martin en Gatinois
- Verjux

Et les communautés d’agglomération du Grand Chalon (Demigny - Allerey  
sur Saône, Gergy et Saint-Loup-Géanges) et de Beaune Côte et Sud  
(Chaudenay).

Il convient de désigner 8 représentants pour le Grand Chalon (2 par  
commune).

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le 21/04/2026

ID : 071-217101708-20260408-25\_2026-DE



**Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- **DÉCIDE** de ne pas recourir au vote à scrutin secret pour désigner ses représentants
- **DÉSIGNE**, pour représenter le Grand Chalon, au SIEBD, 2 élus de Demigny, sous réserve de l'avis du Grand Chalon :

**Daniel SUBIRANIN et Béatrice CORDEROT**

POUR EXECUTION CONFORME,

Certifié Exécutif

La Maire, Marie Claire DILLY

